

Tunis, le 31 juillet 2024

*A l'attention du Secrétaire Général du Gouvernement*

**Objet** : Déclaration des aides, dons et donations d'origine étrangère

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 41 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, nous venons par la présente procéder à la déclaration des données concernant les aides, dons et donations d'origine étrangère reçus par l'Association Institut Danois contre la Torture / DIGNITY mission de Tunis dont le siège est sis à 10, Rue de l'île de Djerba, 1053 les berges du lac 2, Tunis, et dont la constitution est publiée au JORT numéro 104 du 30 Août 2012 et ce pour le mois de juillet 2024.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'état des aides, dons et donations d'origine étrangère reçus par l'association.

Dans l'attente de nous lire, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement, l'assurance de nos sentiments distingués.



Cheffe de mission

Jo Anne Prud'Homme

L'institut Danois Contre la Torture  
Dignity  
10 Rue de l'île de Djerba  
les Berge du Lac II - 1053 Tunis  
AF : 1297382 2/19/11/2009

Tableau des dons reçus de l'étranger

Date	Montant en TND	DONATEUR	OBJET
15/07/2024	255.512.250	Siege Copenhague	Frais de fonctionnement et financement des activités
<b>Total</b>	<b>255.512.250</b>		



Cheffe de mission  
Jo Anne Prud'Homme

Institut Danois Contre la Torture  
Danish Institute Against Torture  
10 Rue du Caire à Djorba  
les Berges du Lac II - 1053 Tunis  
AF : 1287302

**L'institut Danois contre la Torture « DIGNITY »** En application de l'Article 41 du Décret 2011-88 du 24 septembre 2011 portant organisation des associations, l'Institut Danois Contre la Torture tient à communiquer qu'il a reçu, pour le financement de ces activités et son fonctionnement en Tunisie, des fonds en provenance de l'association mère - DIGNITY Danemark-. Le montant s'élève à : 255512,250 Dinars Tunisien le 15/07/2024, Le secrétaire général du gouvernement en a été informé en date du 01 aout 2024.





TUNISIENNE  
LA DÉFENSE  
NALE

de délai  
d'offres  
/DGGM

d'appel  
0601207-00)

TÈRE DE  
SE NATIO-  
ne tous les  
ires ayant  
des charges  
participer à  
N°66/2024/  
if aux tra-  
nstruction  
nt d'habi-  
di Bouzid,  
ystème des  
s en ligne  
que la date  
a réception  
tée initiale-  
3/2024 a été  
4/08/2024 à  
heures.

3099

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
NATIONALE

Prorogation de délai  
d'appel d'offres  
N°70/2024/DGGM

(Référence d'appel  
d'offres 20240704296-00)

LE MINISTÈRE DE LA  
DÉFENSE NATIONALE  
informe tous les soumis-  
sionnaires ayant retiré  
le cahier des charges ou  
le désirant participer à l'ap-  
pel d'offres N°70/2024/  
DGGM relatif aux tra-  
vaux de construction  
de (04) boulangeries au  
profit du ministère de  
la Défense nationale,  
à travers le système des  
achats publics en ligne  
«TUNEPS», que la date  
limite pour la réception  
des offres fixée initiale-  
ment au 26/08/2024 a été  
reportée au 28/08/2024 à  
dix (10h00) heures.

3099

la Torture - DIGNITY, en  
application de l'article 41  
du Décret 2011-88 du 24  
septembre 2011 portant  
organisation des associa-  
tions, l'Institut Danois  
Contre la Torture sent  
à communiquer qu'il a  
reçu, pour le financement  
de ces activités et son  
fonctionnement en Tuni-  
sie, des fonds en proven-  
ance de l'association  
mère- DIGNITY Dane-  
mark. Le montant s'élève  
à: 255512,250 dinars  
tunisien le 15/7/2024,  
le secrétaire général du  
gouvernement en a été  
informé en date du 1er  
août 2024.

5240002048

positions de l'article 41 du  
Décret 2011-88, l'associa-  
tion «Fondation Tunisie  
pour le développement»  
informe par la présente  
avoir reçu au 26/7/2024,  
les dons et subventions  
d'origine étrangère de  
«HIVOS», ces dons sont  
équivalents à trente et  
un mille deux cent quatre  
dinars et deux cents mil-  
limes (31 204,200).  
Ceci en tant que contri-  
bution au projet Elife.

5240002050

*Une goutte  
de sang peut  
sauver une vie  
humaine*

# La Presse

POUR RECEVOIR VOTRE JOURNAL CHEZ VOUS !

**ABONNEZ-VOUS  
DÈS MAINTENANT**

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement  
NOUS VOUS REMERCIONS  
D'AVOIR CHOISI UN JOURNAL LIBRE

1 AN : 492<sup>D</sup>,750

ON VOUS OFFRE UNE ANNONCE GRATUITE  
POUR UN ABBONNEMENT D'UN AN  
OU DEUX ANNONCES GRATUITES  
POUR UN ABBONNEMENT DE DEUX ANS



Je choisis le paiement par chèque  
Envoyez votre chèque à l'adresse de la DUNEP - La Presse

Autre formule

Paiement en espèces  
dans les bureaux de La Presse

Virement bancaire :  
04000010404701747234

17 Rue GARIBALDI  
Tunis

(+216) 71 341 066  
(+216) 71 240 178  
(+216) 71 337 012

commercial@lapresse.tn  
lapressepub@gmail.com  
lapressepa@gmail.com

(+216) 71 332 280

# La Presse 2024

Suivez l'actualité en ligne

## www.lapresse.tn

L'info en temps réel...



La Presse.tn